

Le Rendez-vous des Lettres : Pratiques d'écriture

Atelier n° 11 : Qu'écrire dans les écrits des élèves ? (lycée)

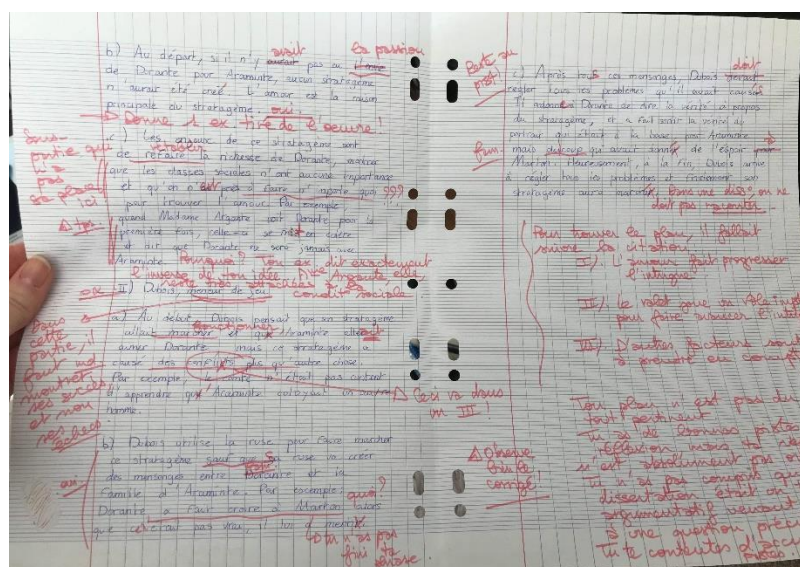
Cet atelier propose de déplacer le regard pour le porter non plus sur l'écrit de l'élève mais sur celui que l'enseignant insère – ou gagnerait à insérer ? – dans cet écrit.

La lecture des écrits des élèves occupe une place non négligeable dans les activités quotidiennes du professeur de lettres et semble invariablement associée à l'acte d'évaluation : il s'agirait de lire-écrire pour « corriger ».

Les programmes du premier degré et du collège envisagent l'écriture comme un « processus » et prévoient corollairement son accompagnement à toutes les étapes de son élaboration : le professeur de français intervient dans les brouillons des jeunes scripteurs et dans ce qu'on appelle communément leurs « écrits de travail ».

Au lycée, les programmes de français présentent moins les procédures que les formes et les genres possibles de productions écrites, en lien avec les attendus des examens, sans les limiter toutefois aux formats des exercices certificatifs. Dès lors, si elles n'excluent pas les écrits préparatoires, les annotations de l'enseignant concernent essentiellement les productions achevées, souvent longues : le professeur de lettres consacre un temps considérable à « la correction des copies ».

Or, si la réflexion pédagogique a porté ces dernières années – et tout récemment à l'occasion de l'élaboration des projets d'évaluation des lycées – sur l'explicitation des critères d'évaluation, elle s'est plus rarement intéressée au métadiscours du professeur dans les textes des élèves, à ces « traces de correction » laissées dans les copies : quelle place ? quelles formes ? quels objectifs ? quelle réception par l'élève et pour quel usage ?



➤ Objectifs

L'atelier s'assignera quatre objectifs :

1. Tenter de cerner les enjeux de cet écrit hétérogène que constituent les annotations dans les productions des élèves.

2. Faire un état des lieux des modes et des formes de ces « traces écrites enseignantes ».
3. S'interroger sur leur réception par les élèves et sur leur efficacité : comment ceux auxquels elles sont destinées les perçoivent-ils ? qu'en font-ils ?
4. Dessiner des perspectives : quelles pistes pour la formation des enseignants ? quelle posture de lecteur-scripteur développer chez le professeur de lettres pour que son écrit serve le déploiement chez l'élève d'une écriture à la fois singulière et conforme aux attendus scolaires et, au-delà de l'examen, d'une écriture investie, apte à manifester l'exercice personnel de la pensée ?

➤ **Où en est la recherche ?**

Les études menées dans ce domaine concernent essentiellement le premier degré et le collège.

Afin de préparer cet atelier et de partager quelques éléments communs de réflexion adossés à la recherche, nous vous proposons de prendre connaissance de l'intervention de Claudine GARCIA-DEBANC, « Comment évaluer les écrits et les écrits de travail », dans le cadre de la Conférence de consensus « Écrire et rédiger », Cnesco, mars 2018 (32 minutes).

<https://www.dailymotion.com/video/x6hleci>

Une vaste opération de collecte de corpus – travaux écrits d'élèves corrigés du cycle 2 à l'entrée à l'université – est actuellement menée par l'université Sorbonne nouvelle, dans le cadre d'un projet intitulé « Ecriscol ». L'équipe de chercheurs, coordonnée par Claire DOQUET, professeure de linguistique, a pour objectif l'analyse des écrits scolaires des élèves et des corrections des enseignants afin d'identifier les dispositifs didactiques favorisant certaines stratégies ou procédures d'écriture.

<http://www.univ-paris3.fr/projet-ecriscol-300509.kjsp?RH=1416243663693>

Les premiers éléments de synthèse ont été publiés par Claire DOQUET et Jean-Luc PILORGÉ dans un article de la revue *Reperes* (n° 62, 2020), « La correction de copies au collège entre langue et discours : une catégorisation syntactico-énonciative », disponible sur internet :

<https://journals.openedition.org/reperes/3274?lang=en>

Nous nous référerons, dans cet atelier, aux travaux de Jean-Luc PILORGÉ, professeur de linguistique à l'université de Rennes, qui a été le premier, en 2010, à consacrer une thèse aux traces de correction dans les écrits fictionnels des collégiens : *Un lieu de tension entre posture de lecteur et posture de correcteur : les traces des enseignants de français sur les copies des élèves*. Elle est disponible en libre accès au lien suivant : <https://hal.inria.fr/tel-02986159/>

Nous nous appuyerons également sur l'article publié par Catherine BORÉ et Catherine BOSREDON, enseignantes chercheuses à l'INSPE de Versailles, dans le numéro de décembre 2018 du *Français aujourd'hui* : « Discours enseignant dans les écrits d'élèves d'école élémentaire : enquête sur le rôle des annotations » (pp.99-112).

Deux études, plus anciennes, éclaireront nos réflexions :

Bernard DELFORCE, Dossier : *Évaluer les écrits : correction des copies, production de textes. Démarches d'apprentissage*, Université de Lille, 1986. <https://journals.openedition.org/edc/pdf/3240>

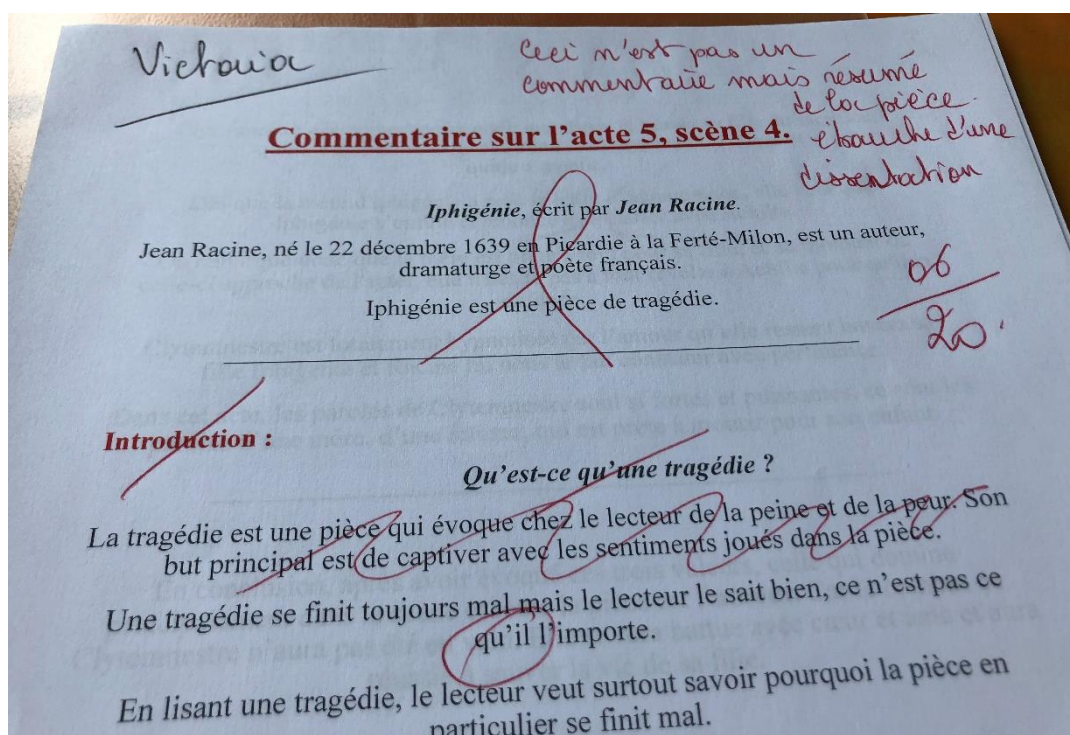
Jean-François HALTÉ, « L'Annotation des copies, variété ou base du dialogue pédagogique », *Pratiques*, décembre 1984. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_44_1_2463

➤ Quelques pistes de réflexion

Les études menées à l'école et au collège apportent des éléments d'analyse transférables au lycée et permettent d'interroger les spécificités des interventions écrites de l'enseignant de lettres dans les copies des lycéens.

- **Le professeur face à l'écrit de l'élève de lycée : lecteur et/ou « correcteur » ?**

En 1981 déjà, Caroline Masseron faisait ce constat pour le premier degré : « L'élève n'écrit pas, il rédige. Le professeur ne lit pas, il corrige ». Les écrits des lycéens tendent à répondre, pour la plupart, à une norme scolaire et semblent appeler une lecture qui relève du contrôle de conformité, qui vérifie le respect d'une « méthode » et souligne les écarts par rapport aux attendus.



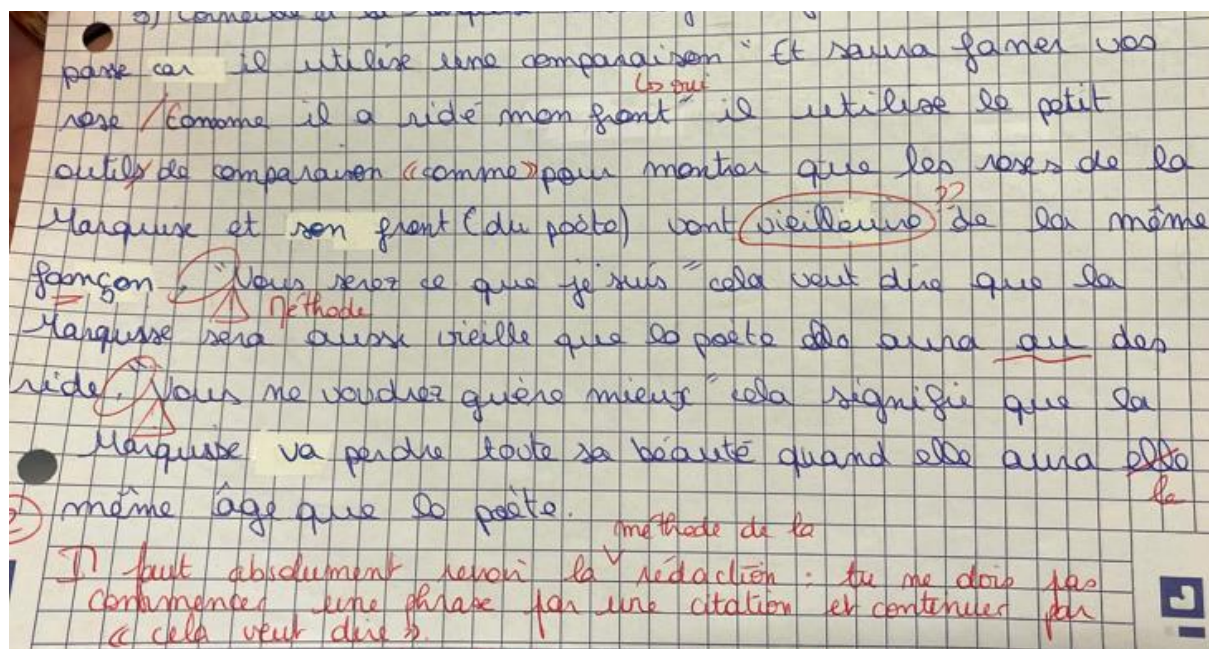
- **Quelles postures de professeur scripteur ?**

Jean-Luc Pilorgé identifie cinq postures récurrentes face à l'écrit de fiction du collégien :

- Le « gardien du code » qui pointe les erreurs de langue.
- Le « lecteur naïf » qui, à l'inverse du gardien du code, s'intéresse à l'univers imaginaire proposé par l'élève.
- La posture de « stimulus-réponse » qui évalue le degré de réalisation de la consigne et d'activation des connaissances.
- La posture d'« éditeur » qui invite l'élève à effectuer des révisions textuelles.
- La posture « critique » qui suggère des améliorations de texte d'un point de vue littéraire.

Ces postures peuvent coexister et se manifester au sein d'un même écrit, et se retrouvent peu ou prou au lycée dans les écrits non narratifs. La prééminence de l'une ou de l'autre semble dépendre de multiples facteurs : des représentations du professeur correcteur (quelle image se fait-il de l'acte d'évaluation et de son rôle de « correcteur » ? quel « héritage » scolaire détermine sa posture ? quelle

représentation se fait-il d'un « bon devoir » ?), des circonstances qui influent sur la lecture (place dans le « tas de copies », degré de vigilance et de fatigue du correcteur...), des qualités et des lacunes de la production écrite (J-L. Pilorgé constate que la posture « critique » est réservée, en collège, aux devoirs jugés de qualité), du statut de l'évaluation (certificative, sommative, formative) par exemple.



- **La fonction des annotations : annoter pour « évaluer », « corriger » et/ou « former » ?**

Quelle intention pédagogique sous-tend l'annotation du professeur ?

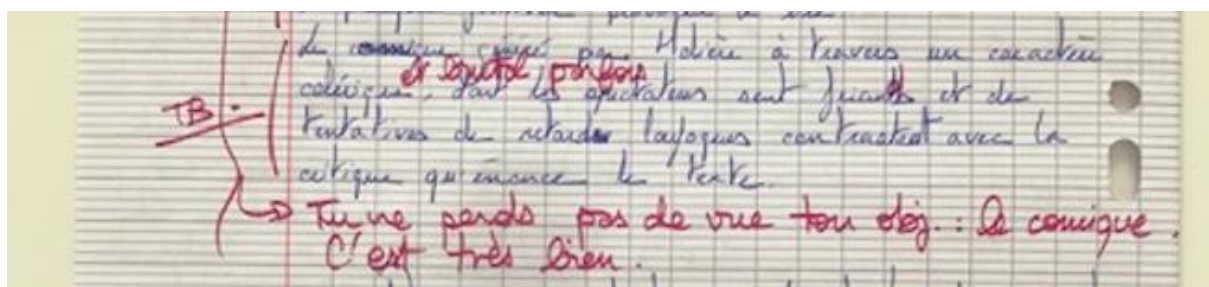
Le verbe « corriger », le plus souvent présent dans le discours enseignant, revêt trois acceptions principales (Trésor de la langue française) :

- Faire disparaître ou relever un écart par rapport à une norme en vue de la rétablir ou de la faire respecter.
- Amender, améliorer.
- Tancer, donner une leçon à quelqu'un en vue de l'instruire, de l'améliorer.

Quand « évaluer » signifie :

- Estimer, juger pour déterminer la valeur.
- Reconnaître la valeur, être sensible aux qualités.

Évaluer pour faire évoluer ? Les annotations permettent-elles à l'élève de comprendre sa note ? de prendre conscience des qualités de son écrit et de ses effets sur le lecteur ? de conforter des compétences ? de construire de nouvelles capacités ? Lui proposent-elles des pistes pour réécrire et amender son texte ? L'aident-elles à transférer les conseils dans un prochain écrit ?



- **L'annotation des copies : une communication différée et asymétrique**

Les annotations constituent un discours adressé à l'élève : acte illocutoire, elles poursuivent à l'écrit le dialogue pédagogique engagé en classe. Elles sont ou seraient l'occasion d'exprimer un propos singulier, adapté à la singularité de l'écrit de l'élève comme aux besoins de celui-ci, à ses capacités, voire à sa personnalité. Discours axiologique, elles portent une parole éclatée (locale et globale), discontinue, différée, le plus souvent prescriptive, souvent marquée par les affects.

Jean-François Halté, et plus récemment, Catherine Boré, ont établi une typologie des annotations :

- les signalements non verbaux qui relèvent d'un codage et concernent essentiellement la (non)maîtrise de la langue ;
- les énoncés verdictifs ou assertifs, positifs ou négatifs ;
- les énoncés expressifs qui expriment l'état cognitif du locuteur ou ses dispositions affectives ;
- les énoncés prescriptifs ou injonctifs ;
- les énoncés explicatifs ;
- les énoncés promissifs (plus rares) qui « dédramatisent l'obstacle vaincu, l'erreur, et annoncent un travail individualisé » de reprise, approfondissement, remédiation.

- **L'élève lecteur des écrits du professeur : quelle réception ? quel usage ?**

A l'instar de la correspondance épistolaire, l'annotation du professeur « ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite » pour reprendre une formule de Mme de Sévigné. Quelle lecture l'élève fait-il du discours enseignant dans son écrit ? Quelle compréhension en a-t-il ? quelle interprétation en fait-il ? quelles conséquences ou quelles réponses affectives, intellectuelles, (méta)cognitives, pratiques cette lecture engendre-t-elle ? Dans quelle mesure ce discours l'invite-t-il à porter un nouveau regard, éclairé, sur son propre écrit et sur sa capacité à écrire ? Dans quelle mesure, enfin, lui donne-t-il le goût d'écrire et de penser ?

